



Élection du Comité Technique de la Communauté d'Universités et Etablissements d'Aquitaine

Scrutin du 4 décembre 2014

P R O F E S S I O N D E F O I

Les Comités Techniques (CT), instances de concertation, sont chargés d'examiner les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services.

Ils doivent être consultés sur :

- L'organisation et le fonctionnement de l'établissement
- La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
- La politique indemnitaire
- L'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes les discriminations

Bref, toutes les questions importantes se discutent au CT !

Le 4 décembre prochain, en votant pour le CT, vous voterez pour élire vos représentants syndicaux au Comité Technique.

Vous désignerez ainsi l'organisation syndicale qui, à vos yeux, est la mieux à même de défendre les personnels et le service public d'enseignement supérieur et de recherche.

TOUS CONCERNÉS !

Les représentants FERC Sup CGT s'engagent à vous informer des questions examinées par le CT. Ils s'engagent à lutter :

- Pour la sauvegarde et l'amélioration du statut de la Fonction Publique d'Etat des personnels,
- Pour la titularisation ou la 'cédésation' des contractuels,
- Contre la précarisation des personnels,
- Pour l'amélioration des conditions de travail de tous les personnels, leurs conditions matérielles et le respect de leur dignité, en lien avec tous les salariés conformément à l'esprit de la CGT, parce qu'il faut que tous les citoyens puissent continuer de bénéficier du meilleur Service Public possible sur l'ensemble du territoire, ce qui est le fondement de notre république.

Soutenez la liste FERC Sup CGT

Pour la défense des droits de tous les salariés de la Communauté d'Universités et Etablissements d'Aquitaine, pour un Service Public de qualité, le 4 décembre 2014 votez :

